



## Conseil économique et social

Distr. générale  
14 février 2008  
Français  
Original : anglais

---

### Reprise de la session d'organisation de 2008

29 et 30 avril 2008

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentation de candidatures,  
confirmation des candidatures et nominations**

### **Élection de cinq membres du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida**

#### **Note du Secrétaire général**

##### **Additif**

1. Le Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida est composé de 22 membres. Conformément à sa décision 1995/223, le Conseil économique et social doit, à la reprise de sa session d'organisation de 2008, élire parmi les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et les États observateurs, cinq membres du Conseil de coordination du Programme pour un mandat de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, afin de pourvoir les sièges qui deviendront vacants le 31 décembre 2008, à l'expiration du mandat des membres ci-après : Danemark, Grenade, Nouvelle-Zélande, République démocratique du Congo et Thaïlande.

2. Les cinq membres seront élus comme suit :

Un membre représentant les États d'Afrique;

Un membre représentant les États d'Asie;

Un membre représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes;

Deux membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États.

3. La composition actuelle du Conseil de coordination du Programme est indiquée dans l'annexe ci-jointe.



## Annexe

### **Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida**

(22 membres; mandat de trois ans)

#### **Composition en 2008**

##### **Cinq membres représentant les États d'Afrique**

Éthiopie (2010), Mauritanie (2010), République démocratique du Congo\* (2008),  
Sénégal (2009) et Zambie (2009)

##### **Cinq membres représentant les États d'Asie**

Inde (2010), Iran (République islamique d') (2010), Japon (2009), Myanmar (2009)  
et Thaïlande\* (2008)

##### **Deux membres représentant les États d'Europe orientale**

Fédération de Russie (2010) et Slovaquie (2009)

##### **Trois membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes**

El Salvador (2009), Grenade\* (2008) et Guatemala (2010)

##### **Sept membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États**

Danemark\* (2008), États-Unis d'Amérique (2010), Italie (2009), Luxembourg  
(2009), Monaco (2010), Nouvelle-Zélande\* (2008) et Suisse (2009)

---

\* Membre sortant.